

Évolution de la population nicheuse de Sterne pierregarin dans le Grand Est



Office
des données
naturalistes
du Grand Est

Odonat

Comme la Mouette rieuse, dont elle partage un certain nombre de traits biologiques, la Sterne pierregarin est inféodée aux zones humides et niche au sol en colonies. Elle est liée aux îlots sablo-graveleux nus ou à végétation maigre du littoral maritime, des lagunes côtières et du lit des fleuves continentaux.

À l'image de sa cousine, la Mouette rieuse, elle s'est également adaptée à des structures artificielles, telles que musoirs hydroélectriques du Rhin (dès les années 1930), îlots de gravières et salines, digues, etc., à condition qu'elles présentent un substrat suffisamment nu et qu'elles soient situées au milieu de l'eau. Pour les mêmes raisons que la Mouette rieuse (action morphogène des crues des fleuves, prédation), elle possède une aptitude colonisatrice, d'où une certaine variabilité de l'emplacement des colonies au fil des années.

Ce document présente les résultats du dénombrement 2021 de l'espèce en période de reproduction, l'évolution succincte de ses effectifs au cours des dernières décennies et les actions de conservation souhaitables.

Une
population
estimée à
730 couples
en 2021

165 sites
prospectés
sur le
Grand Est
en 2019

43
observateurs



Une population nicheuse en augmentation !

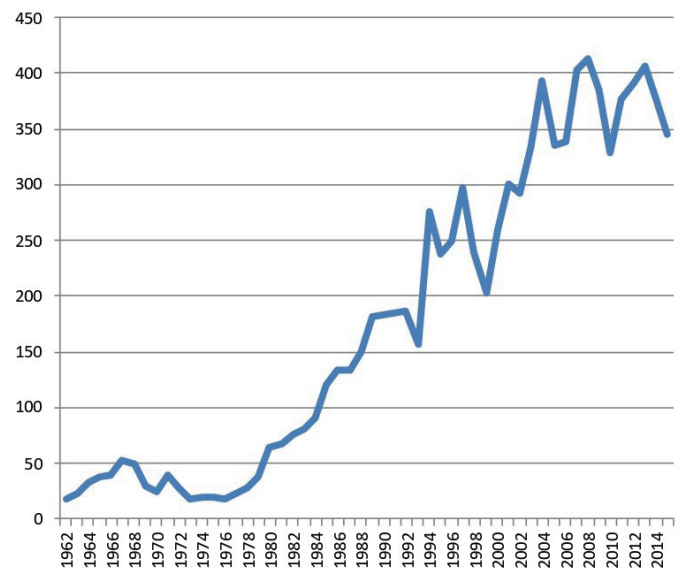
En 2021, 165 sites potentiels du Grand Est ont été contrôlés par 43 observateurs appartenant à 8 structures (29 sites/15 observateurs en Champagne-Ardenne, 41/14 en Lorraine et 95/14 en Alsace).

Les résultats obtenus sont les suivants : 450 à 462 couples nicheurs sur 10 sites en Champagne-Ardenne, 136 à 152 couples nicheurs sur 14 sites en Lorraine et 95 à 100 couples nicheurs sur 12 sites en Alsace, soit un total de 681 à 714 couples sur 36 sites à l'échelle du Grand Est. Les plus importantes colonies se trouvent sur les gravières du Perthois et sur le lac du Der (Marne), ainsi que sur le lac du Temple (Aube). Comme pour la Mouette rieuse, la Champagne-Ardenne abrite le plus grand nombre de couples (65 %), suivie par la Lorraine (21 %), puis l'Alsace (14 %).

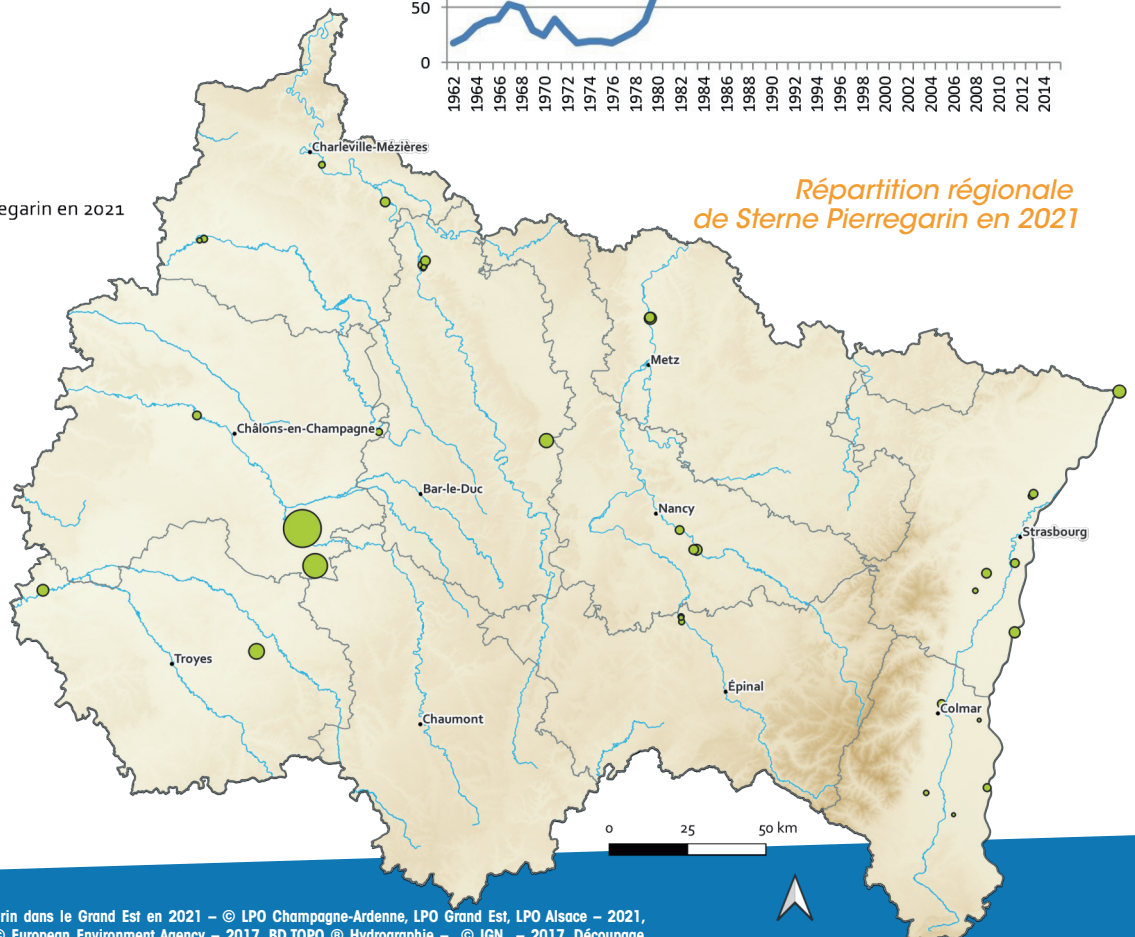
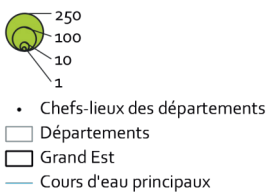
La comparaison avec les résultats des années antérieures met en évidence une légère augmentation ces dernières années (x 1,14 par rapport au milieu des années 2010). Il est à noter que l'espèce est en augmentation régulière depuis la fin des années 1970, grâce aux mesures de conservation prises.

L'évolution globale des effectifs à l'échelle du Grand Est était liée à celle des effectifs alsaciens jusqu'à la fin des années 1980, l'espèce ne s'étant solidement installée qu'à partir de cette époque dans les deux autres régions. Par la suite, les proportions se sont inversées, la population alsacienne étant en régression contrairement à la population champardennaise qui est en expansion grâce à l'installation de radeaux et d'îlots artificiels sur les principaux plans d'eau.

Évolution du nombre de couples de Sterne pierregarin dans le Grand Est (1962-2015)
(Chiffres globaux de 2016 à 2020 non disponibles)



Effectifs des colonies de Sterne pierregarin en 2021



Répartition régionale de Sterne Pierregarin en 2021

Une espèce sous haute surveillance

L'évolution de son statut dans le Grand Est est bien connue grâce à des dénombrements quasi annuels depuis la fin des années 1970 (quelques manques de données certaines années en Champagne-Ardenne et en Lorraine). Ce suivi régulier permet de faire le lien entre les fluctuations de l'espèce et les modifications de l'environnement, d'où un ajustement possible des actions de conservation mises en oeuvre.

Plus encore que pour la Mouette rieuse, l'évolution des effectifs de cette espèce est désormais liée à l'installation de radeaux de nidification sur différents sites d'habitats secondaires et à l'édification d'îlots dédiés. Aussi, son maintien dépend-il de l'entretien à long terme de ces structures.

À noter que depuis quelques années (2003 en Alsace, 2012 en Champagne-Ardenne), l'espèce s'est également adaptée -très localement- à la nidification sur des toits plats de bâtiments situés à proximité de surfaces en eau.

Agir

Pour maintenir une dynamique de population positive, il est nécessaire de veiller à la pérennisation des structures dédiées à la nidification (radeaux flottants, îlots de création humaine) dans les trois ex-régions et de veiller à limiter tout accès humain aux îlots utilisés pour la nidification.

Plus grande colonie du Grand Est dans la Marne avec 253 couples

Population x 9.5 depuis 1979, grâce aux mesures de préservation depuis 1979

47 % des couples nichent sur des aménagements dédiés

(radeaux, îlots artificiels)

En bref

- 165 sites prospectés dans le Grand Est
- **Alsace** : 95 à 100 couples nicheurs en 2021
- **Champagne-Ardenne** : 450 à 462 couples nicheurs en 2021
- **Lorraine** : 136 à 152 couples nicheurs en 2021

Par ailleurs, les musoirs hydroélectriques du Rhin qui étaient les sites classiques de nidification en Alsace sont devenus défavorables depuis 2008, en raison du développement des herbacées et de quelques ligneux pionniers. Ils ont fait l'objet d'actions de restauration, notamment en 2021 dans le cadre d'un projet Interreg (retour à un substrat graveleux nu sur deux sites). Enfin, le projet de restauration de la dynamique fluviale sur un tronçon du Rhin court-circuité (île de Rhinau dans le Bas-Rhin), sera aussi une opportunité d'offrir à l'espèce des îlots sablo-graveleux, qui représentent les sites de nidification originels de l'espèce.



Méthodologie

Nature de l'indicateur	État
Questions évaluatives auxquelles il répond	Quelle est la biodiversité des plans d'eau et comment évolue-t-elle ?
Origine	Suivi régulier dans le Grand Est depuis les années 1970 et enquêtes nationales GISOM* à périodicité d'environ 10 ans depuis 2009-10
Coordinateurs (collecte des données et/ou analyse)	LPO Champagne-Ardenne, LPO Grand Est pour la Lorraine, LPO Alsace
Échelle de restitution	Région Grand Est
Description des données	Nombre de couples nicheurs
Étendue temporelle	2021
Méthode d'acquisition	Les associations locales de la LPO Grand Est (liste ci-dessus) et leurs structures partenaires (Association Nature du Nogentais, Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne, OFB, PNR Forêt d'Orient, Regroupement des Naturalistes Ardennais) ont mobilisé leurs réseaux d'observateurs habituels. La répartition des tâches s'est faite en recherchant une cohérence entre le lieu de résidence des observateurs et l'emplacement des colonies. A minima, deux passages ont été effectués sur chaque site : un premier dans la 2ème quinzaine d'avril pour le repérage des sites occupés et un second dans la 2ème semaine de mai pour le recensement proprement dit, une fois que tous les couples sont installés.
Fréquence d'actualisation	À discuter
Méthode de calcul	Décompte du nombre de nids garnis quand le site est accessible ou nombre d'adultes en position de couvaison quand l'observation ne peut s'effectuer qu'à distance.

POUR ALLER PLUS LOIN

CICONIA - Volume 41 - Fascicules 1 et 2 - 2017 - pp. 27-40

PARTICIPER A LA COLLECTE DES DONNÉES

En saisissant toutes vos observations de nidification de Laridés dans les bases "Faune" régionales ou nationale :
<https://www.faune-alsace.org/>
<https://www.faune-lorraine.org/>
<https://www.faune-champagne-ardenne.org/>

REMERCIEMENTS

Merci aux nombreux observateurs qui ont participé à l'enquête, ainsi qu'à l'ensemble des associations et structures mobilisées (voir liste plus haut, « Méthode d'acquisition »).

Avec le soutien de GISOM*

*GISOM : groupement d'intérêt scientifique sur les oiseaux marins



COLLECTE DES DONNÉES

L'aboutissement de ce document repose sur la participation de nombreux observateurs, le plus souvent bénévoles.

Merci aux nombreux observateurs qui ont participé à cette enquête et à l'ensemble des associations investies dans ce suivi.

COMITÉ DE RELECTURE

Christian Dronneau - LPO Alsace, Aymeric Mionnet - LPO Champagne-Ardenne, Nicolas Hoffmann - LPO Grand Est, Yves Muller - LPO Alsace

ÉLABORATION

Rédaction : Christian Dronneau - LPO Alsace

Cartographies : ODONAT Grand Est
Photos : Gérard Roubert & Gérard Lacoumette

Mise en page : ODONAT Grand Est